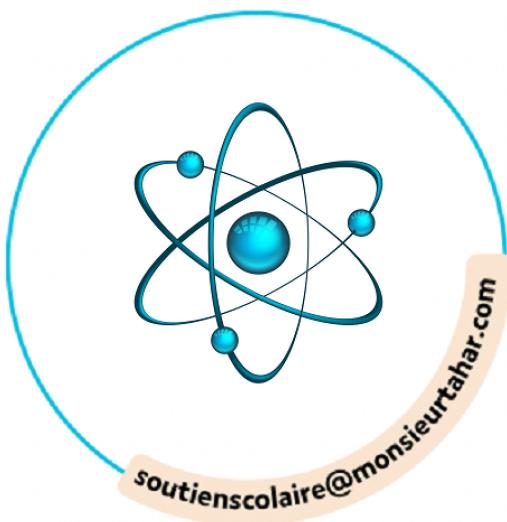
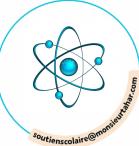


SES



soutienscolaire@monsieurtahar.com

CHAPITRE 6



La société française : un espace social hiérarchisé

En bref

La société française est hiérarchisée en groupes sociaux. L'appartenance à un groupe est déterminée par la profession de l'individu. Mais il existe d'autres critères de hiérarchisation de l'espace social.

I La profession, un déterminant central de la position sociale

1 Un accès à certaines ressources lié à la profession occupée

- La position sociale d'un individu est fortement liée à sa profession. Si le niveau de **diplôme** détermine fortement les chances d'accès à une profession, celle-ci conditionne l'accès à de nombreuses ressources.
- Les revenus, et donc l'accès aux biens et services de consommation, les conditions de travail, le prestige social sont très variables selon les professions. Toutes les professions sont donc associées à des **positions sociales** hiérarchisées.

2 Des catégories socioprofessionnelles hiérarchisées

- La **nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** a été élaborée pour classer les professions et regrouper celles qui présentent une certaine **similarité** en termes d'accès aux ressources valorisées ou de pratiques sociales dans une même catégorie socioprofessionnelle (CSP). Elle constitue un outil pour rendre compte de la structure sociale.

MOT CLÉ

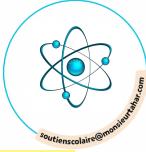
La **nomenclature des PCS** de l'Insee est fondée sur différents critères (activité, inactivité, profession, statut de l'emploi, niveau de qualification...) et rassemble dans une même catégorie des individus présentant des propriétés sociales communes.

- Il en résulte une **hiérarchie sociale**, reposant sur le type d'emploi occupé, la place dans la hiérarchie, le niveau de qualification, le secteur d'activité. Les membres des CSP ouvriers et employés occupent généralement une position sociale proche, mais inférieure à celle qu'occupent les membres de la CSP profession intermédiaire, ceux-ci occupant une position sociale inférieure aux membres de la CSP cadres et professions intellectuelles supérieures.

II D'autres facteurs de structuration

1 La position dans le cycle de vie et le genre

- Le genre est une variable importante de différenciation. Les femmes ont généralement un **désavantage** sur les hommes pour accéder aux ressources valorisées. Elles occupent plus souvent un emploi précaire, ont une rémunération moindre et consacrent plus de temps aux activités domestiques que les hommes.



- Certaines hiérarchies sociales se rapportent à la **position** dans le **cycle de vie**. Les jeunes actifs sont plus exposés au chômage que les individus plus âgés. Ainsi, en 2019, 20 % des jeunes de 20 à 24 ans sont au chômage, ce taux est 2,3 fois plus élevé que celui des actifs de 25 à 49 ans.

MOT CLÉ

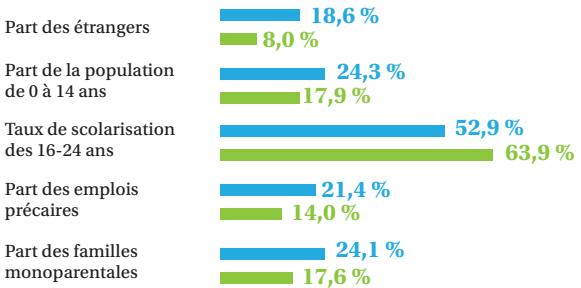
Le **cycle de vie** est constitué des différentes étapes qui jalonnent la vie (entrée à l'école, insertion sur le marché du travail, retraite...).

2 | Le lieu de résidence et la composition du ménage

- L'accès à certaines ressources socialement valorisées diffère aussi selon le **lieu de résidence**. Ainsi les résidents de zone rurale ou périurbaine accèdent moins facilement aux consommations culturelles que les urbains. De même, à diplôme égal, habiter un quartier d'une banlieue défavorisée donne un désavantage en termes d'accès à l'emploi. Selon le rapport 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville, un diplômé bac + 5 de plus de 30 ans a 22 % de chances de moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il est issu des quartiers prioritaires.
- La **composition du ménage** est enfin un facteur de différenciation sociale. Les familles monoparentales sont ainsi plus exposées à la pauvreté que les familles composées d'un couple et de leurs enfants. À revenu du ménage égal, le niveau de vie d'un célibataire et celui d'une famille nombreuse sont aussi très différents.

zoom

L'effet de quartier



Quartiers prioritaires métropolitains

Unité urbaines environnantes

Source : Observatoire national de la politique de la ville,
Portrait des quartiers prioritaires, 2016.

- Les **quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV) sont les territoires d'intervention du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, identifiés sur le critère du revenu moyen par habitant.
- Ainsi, les personnes issues des quartiers prioritaires sont en moyenne plus **jeunes** et moins diplômées. Elles ont donc moins de chances d'accéder à des emplois stables et bien rémunérés.



Les évolutions de la structure socioprofessionnelle en France

En bref

La structure socioprofessionnelle correspond à la répartition de la population active parmi les types d'emplois ou CSP. Depuis les années 1950, elle a connu plusieurs mutations.

I Des emplois de plus en plus salariés qui se tertiarisent

1 La salarisation des emplois

- Engagée dès le XVIII^e siècle, la **salarisation** se poursuit jusqu'à nos jours. Selon l'Insee, dans les années 1960, 30 % des actifs occupés exercent une profession indépendante, contre 10 % dans les années 2000. Depuis, la part des emplois salariés reste stable (89 % des emplois).
- Depuis 2009 se développent des **formes d'emploi** brouillant la frontière entre emplois salariés et emplois indépendants

2 La tertiarisation des emplois

- Jusque dans les années 1960, la salarisation est liée à l'**industrialisation** et au recul des emplois indépendants. Mais progressivement, la part des emplois directement liés à la production de biens recule au profit des emplois de services.
- Les **emplois dans les services** représentent 40 % du total des emplois dans les années 1960 et plus de 70 % aujourd'hui. Ce changement s'accompagne du recul de la part des ouvriers au profit de celle des **employés**, des cadres et des professions intermédiaires.



MOT CLÉ

Les **employés** dans les CSP regroupent les actifs salariés occupant des emplois non directement liés à la production de biens et nécessitant peu de qualification.

II Des emplois de plus en plus qualifiés

1 Une tendance à l'élévation du niveau de qualification

- La part des **emplois qualifiés** dans l'emploi total croît fortement dans les dernières décennies. Par exemple, celle des cadres et des professions intellectuelles supérieures a presque quadruplé depuis les années 1960.
- Parallèlement, la part globale des **emplois peu ou non qualifiés** a diminué.



MOT CLÉ

La **qualification** d'un emploi repose sur les qualités, compétences, niveau et type de diplôme, considérés comme nécessaires, par l'employeur, pour occuper un poste. Il faut la distinguer de la qualification de l'individu.



2 | La persistance des emplois peu ou non qualifiés

La part des emplois peu qualifiés a diminué dans le **secteur secondaire**. La part des ouvriers a été divisée par plus de deux depuis les années 1960. Mais leur nombre s'accroît dans le secteur des services. Les emplois non qualifiés représentent aujourd'hui 1 emploi sur 5 environ.



III Une croissance de l'emploi féminin

1 | Les femmes plus présentes sur le marché du travail

- En 1960, 6,8 millions de femmes et 13 millions d'hommes occupent un emploi contre respectivement 12,7 et 13,5 millions en 2017. L'augmentation du nombre d'emplois est donc due à la **croissance** de l'emploi féminin. Il représente aujourd'hui 48,5 % de l'emploi total (contre 34 % en 1960).
- Ce processus est lié aux **mutations** économiques, aux modifications de la place des femmes dans la société et aux progrès dans la reconnaissance de leurs droits.

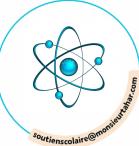
2 | La persistance des inégalités de genre

- À diplôme égal, les femmes accèdent moins souvent que les hommes aux postes les plus qualifiés et sont en moyenne **moins bien rémunérées**. Selon le ministère du Travail, en 2019, elles perçoivent un salaire (équivalent temps plein) de 18,5 % inférieur à celui des hommes.
- De plus, certains emplois leur sont réservés et d'autres continuent à leur être relativement fermés, témoignant de la persistance de **stéréotypes**.

zoom

L'emploi et l'avancée des droits des femmes

Dates clés	Lois françaises relatives à l'égalité professionnelle
1907	Les femmes mariées peuvent percevoir leur propre salaire.
1946	Inscription du principe de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution de la IV ^e République.
1965	Exercice d'une profession et ouverture d'un compte bancaire sans l'autorisation du mari.
1972	Égalité salariale fixant le principe : « à travail égal, salaire égal ».
1983	Suppression des dispositions discriminatoires envers les femmes et contraires au principe de l'égalité de traitement.
2001	Loi qui encourage les mesures de rattrapage des inégalités constatées.
2006	Obligation de négociations dans les entreprises pour supprimer les écarts de rémunération.
2011	Quotas de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises.



26

Les analyses fondatrices de la stratification sociale

En bref

La stratification sociale correspond au découpage de la société en groupes sociaux, homogènes en termes d'accès aux ressources socialement valorisées, mais hiérarchisés. Les analyses de Marx et Weber sont fondatrices des théories ultérieures de la stratification sociale.

I L'analyse marxiste des classes sociales

1 Des « classes en soi »

- Pour Marx, le mode de production (la manière d'organiser la production et les échanges de biens et services dans une société) crée des positions sociales distinctes et hiérarchisées et forme des groupes sociaux dont les intérêts s'opposent. Ces groupes sont appelés **classes sociales**.
- Marx identifie deux classes sociales : la **bourgeoisie**, propriétaire du capital, et le **prolétariat** qui, ne possédant pas les moyens de production, est contraint, pour assurer sa subsistance, de vendre son travail à la première. Objectivement, les prolétaires partagent la même situation et ont donc le même intérêt, opposé à celui de la bourgeoisie qui les domine. Chaque groupe forme ainsi une classe en soi.



MINI-BIO

Karl Marx (1818-1883), économiste, philosophe, historien et militant politique allemand, est également considéré comme un précurseur de la sociologie, notamment pour ses analyses de la stratification sociale.

2 Des « classes pour soi »

- La **concurrence** à laquelle sont soumis les prolétaires pour vendre leur force de travail tend d'abord à les diviser et à les empêcher d'agir collectivement pour défendre leurs intérêts de classe.
- Mais progressivement émerge une véritable **conscience de classe**, c'est-à-dire le sentiment de former un groupe uni par les mêmes intérêts et soudé par l'opposition à la classe bourgeoise. La classe ouvrière devient une classe pour soi, mobilisée contre la domination de la bourgeoisie dans une lutte des classes.

II La théorie wébérienne de la stratification sociale

1 La notion de classe sociale chez Max Weber

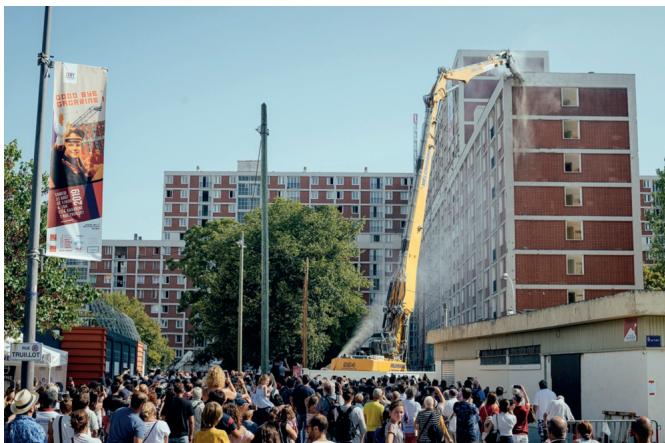
- Weber définit une classe comme une catégorie composée d'individus partageant une même **situation de classe**, soit une même probabilité d'accéder aux ressources économiques (biens et services, revenus, patrimoine...).
- Pour lui, les classes sociales sont **hiérarchisées** mais ne sont pas de véritables groupes sociaux, dotés d'un sentiment d'appartenance et en lutte les uns contre les autres.

2 | Une stratification sociale tridimensionnelle

- Alors que pour Marx la stratification sociale s'organise autour d'un seul élément de nature économique (la possession ou non des moyens de production), **Weber** considère que la stratification sociale s'organise selon trois **dimensions** (ou ordres) en partie indépendantes les unes des autres. Chaque individu peut occuper une position différente dans chacune des dimensions de la stratification sociale.
- La position sociale de l'individu n'est pas seulement liée à sa classe sociale (**dimension économique**). Elle dépend également de son groupe de statut, qui rassemble tous ceux qui bénéficient de la même probabilité d'accéder au prestige social (**dimension sociale**) et de sa plus ou moins grande participation au pouvoir politique, selon son degré d'engagement dans un parti, à titre de dirigeant, de membre actif ou de simple électeur (**dimension politique**).

zoOm

Les ouvriers : une « classe en soi » et « pour soi »



- Les **banlieues « rouges »** en France témoignent de l'apogée de la classe ouvrière des années 1950-1960. C'est la période durant laquelle l'effectif ouvrier est le plus élevé. Nombreux, les ouvriers sont organisés pour défendre leurs intérêts. Ils sont représentés par des organisations syndicales et politiques puissantes qui contribuent aussi à encadrer leurs loisirs et pratiques de sociabilité.
- Autour de Paris, comme à la cité Gagarine d'Ivry-sur-Seine dont la destruction a débuté le 31 août 2019, les « banlieues rouges » désignent les villes gérées par des **maires communistes** où se concentre une forte population ouvrière.

MINI-BIO

Max Weber (1864-1920), économiste et sociologue allemand, est considéré comme un des fondateurs de la sociologie. La religion constitue un des objets d'étude centraux de son œuvre.



La pertinence de l'approche en termes de classes sociales

En bref

La pertinence de l'approche en termes de classes sociales peut être questionnée à la lumière des mutations de la structure sociale et des modifications des appartenances ressenties par les individus.

I La question des inégalités

1 Des inégalités (ou distances) inter-classes qui se maintiennent

- Jusqu'au début des années 1980, la société française a connu une tendance à la **réduction** des inégalités économiques et sociales, à l'homogénéisation relative des pratiques sociales et à une montée en puissance des catégories moyennes ainsi qu'un déclin numérique des ouvriers. Ces réalités ont conduit certains sociologues à pronostiquer la fin des classes sociales et à parler de **moyennisation** de la société.
- À partir du milieu des années 1980, le mouvement de réduction des inégalités cesse, voire se retourne, tandis que l'emploi non qualifié croît dans le secteur des services. Le maintien des inégalités et de la **distance** entre les classes sociales plaide en faveur de la pertinence d'une approche de la stratification sociale en termes de classes sociales au sens marxiste.

MOT CLÉ

La **moyennisation** de la société est le processus de constitution d'une vaste classe moyenne qui s'accompagne d'une réduction des écarts de niveau de vie entre les positions extrêmes dans la stratification sociale et d'une homogénéisation relative des modes de vie.

2 Des inégalités (ou distances) intra-classes qui se creusent

- Dans le même temps, les inégalités et les **différences** de niveaux de vie et de conditions d'existence se creusent à l'intérieur des classes. Ainsi, dans les classes populaires et moyennes, les écarts s'accroissent entre ceux qui sont exposés au chômage et à la précarité et ceux qui y échappent, tandis qu'au sein des classes supérieures, les inégalités de revenus explosent. Selon l'Insee, en 2015, en moyenne, une personne seule appartenant au groupe des 1 % les plus riches perçoit 14 749 euros de revenu par mois avant redistribution contre 108 082 euros pour une personne seule appartenant au 0,01 % des plus riches.
- Au sein de chaque classe, des inégalités liées au **genre** persistent, notamment dans les domaines de l'emploi, des rémunérations et dans la répartition des tâches domestiques.
- L'accroissement de ces inégalités intra-classes peut brouiller la stratification sociale et **remettre en cause** la pertinence d'une approche centrée sur les classes sociales.

II La question des identifications subjectives

1 Un déclin de la conscience de classe

- Les enquêtes convergent pour montrer que de moins en moins d'individus s'identifient à une classe sociale et quand ils le font, déclarent majoritairement se sentir membre des **classes moyennes**.
- Ce déclin de la conscience de classe et du sentiment de partager une condition et des intérêts communs est particulièrement net dans les **catégories populaires**, qui ne formeraient plus une classe pour soi à la différence des membres des classes dominantes qui savent s'unir pour défendre leurs intérêts.

2 Une conséquence des processus d'individualisation

- Ce déclin du sentiment d'appartenir à une classe opposée à une autre est lié à l'**accroissement** des inégalités intra-classes (par exemple, selon l'âge ou la génération, le sexe, le type de contrat de travail) qui s'accompagne d'une **individualisation** des inégalités.
- Les inégalités sont de moins en moins interprétées comme résultant d'un destin collectif lié à l'organisation de la société ; elles sont davantage vécues comme une **expérience individuelle**, renvoyées aux éventuelles injustices dont l'individu est victime, et rapportées à ses mérites, à ses échecs et à sa responsabilité.



MOT CLÉ

L'individualisation est un processus historique de long terme qui conduit à la reconnaissance de la singularité de l'individu, à son émancipation des institutions et groupes d'appartenance et à l'accroissement de ses possibilités de choix.

zoom

Les inégalités de salaires entre CSP et au sein des CSP

	Distribution du revenu salarial par CSP en 2015 (en euros)					
	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	9 ^e décile	Rapport interdécile (D9/D1)
Cadres	11 200	24 920	34 950	47 990	68 490	6,1
Professions intermédiaires	5 610	15 910	23 100	28 950	35 400	6,3
Employés	1 570	5 910	14 240	19 600	24 680	15,7
Ouvriers	1 950	7 500	16 330	21 070	25 620	13,1

Source : Insee

- Le revenu salarial médian des **cadres** est environ 2,5 fois supérieur à celui des **employés**.
- Au sein des **employés**, les 10 % les mieux rémunérés gagnent au moins 15,7 fois plus que les 10 % les moins bien rémunérés, dépassant ainsi le revenu salarial des cadres les moins bien rémunérés.